

IV^e Colloque organisé par l'Association des fiscalistes de Paris 5
avec le soutien du **Centre Maurice Hauriou de l'Université Paris Descartes**
de **FONDAFIP** et de **la Revue de Droit fiscal**



Le rescrit fiscal

LE 4 MAI 2015

9H30 - 16H30

Salle du Conseil

Université Paris Descartes

12 rue de l'École de Médecine - 75006 Paris

9h30-9h35 : *Ouverture*, **Anne Laude**, Doyen de la Faculté de droit de l'Université Paris Descartes

9h35-9h50 : *Propos introductifs*, **Xavier Cabannes**, Professeur à l'Université Paris Descartes, directeur du Master 2 Juriste fiscaliste

LE RESCRIT FISCAL EN DROIT FRANÇAIS

sous la présidence de

Frédéric Teper, Avocat associé, **Arsène Taxand**

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU RESCRIT FISCAL

9h55 - 10h25 : *Accords préventifs en matière fiscale*,
Michel Bouvier, Professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne,
Président de FONDAFIP

10h25 - 10h45 : *Définition du rescrit fiscal*,
les étudiants du M2 Juriste fiscaliste de l'Université Paris Descartes

10h45 - 11h15 : *Rescrits et garanties du contribuable*,
Jean-Luc Barçon-Maurin, Chef du service juridique de la fiscalité,
DGFIP

11h15 - 11h30 : Pause

PRATIQUE DU RESCRIT

11h30 - 11h50 : *Rescrits et fiscalité directe*,
Charles Ménard, Avocat associé, EY Société d'avocats

11h50 - 12h20 : *Rescrits et fiscalité indirecte*,
Elisabeth Ashworth, Avocate associée, CMS Bureau Francis Lefebvre,
et **Jean-Claude Bouchard**, Avocat

12h20 - 12h40 : *TVA et rescrits fiscaux : témoignage*,
par **Marc Wolf**, ancien Directeur-adjoint à la direction de la législation
fiscale, chargé de la sous-direction de la TVA et de la fiscalité des transactions

LA RÉFLEXION SUPRANATIONALE SUR LA TECHNIQUE DU RESCRIT FISCAL ET DES DÉCISIONS ANTICIPÉES EN MATIÈRE FISCALE

sous la présidence de

Stéphane Gervasoni, Juge au Tribunal de l'Union européenne

14h - 14h30 : *L'Union européenne et les décisions anticipées en matière fiscale*,
Alexandre Maitrot de la Motte, Professeur à l'Université Paris-Est
Créteil

14h30 - 15h00 : *Le rôle de l'OCDE dans l'encadrement des décisions anticipées
en matière fiscale*, **Patrick Michaud**, Avocat

15h - 15h30 : *The ruling process in Luxembourg : what changes in 2015 with
the new legislation ?*, **Patricia Gudino**, Associée, Fiscalité internationale,
EY Luxembourg

15h30 - 15h45 : Pause

15h45 - 16h05 : *Le cas du rescrit douanier*,
Jean-Luc Albert, Professeur à l'université d'Auvergne

16h05 - 16h30 : *Rapport de synthèse*,
Thierry Lambert, Professeur à l'université d'Aix-Marseille

16h30 : Remerciements **Pierre Estrabaud**, étudiant du M2 *Juriste
fiscaliste*, Président de l'Association des fiscalistes de Paris 5